



**Copie à publier aux annexes au Moniteur belge
après dépôt de l'acte au greffe**



20078393

DÉPOSÉ AU GREFFE LE

01 JUL. 2020

**TRIBUNAL DE L'ENTREPRISE
DU HAINAUT DIVISION TOURNAI**

N° d'entreprise : 0402 932 258

Nom

(en entier) : **MESSER EUTECTIC CASTOLIN BENELUX**

(en abrégé) : **MEC BENELUX**

Forme légale : Société anonyme

Adresse complète du siège : Rue des Ateliers 11 (P.E.), 7850 Enghein

Objet de l'acte : Démission et nomination des administrateurs

Extrait des résolutions écrits unanimes des actionnaires tenus le 17 juin 2020:

1) Les actionnaires prennent acte de la démission, avec effet au 30 juin 2020, 24:00 heures CEST, de Mr. John Emholz et de Mr. Jörg Mösser en tant qu'administrateurs de la Société.

Les actionnaires donnent par la présente décharge complète et inconditionnelle à Mr. John Emholz et à Mr. Jörg Mösser pour leur mandat d'administrateur de la Société jusqu'au 30 juin 2020.

Dans la mesure nécessaire, les actionnaires conviennent de confirmer et de ratifier la décharge à l'occasion de la prochaine assemblée générale annuelle des actionnaires.

2) Les actionnaires décident ensuite de nommer :

* Mr. Vincent Michel Martin, résidant à 28 rue Auguste Rodin, 78180 Montigny-Le Bretonneux, France; et

* Mr. Olivier Christophe Delarboulas, résidant à 39 rue Tarin, 49100 Angers, France

en tant qu'administrateurs de la Société à compter du 1er juillet 2020 pour une période de 6 ans.

L'exercice de ce mandat sera non rémunéré.

Selon l'article 15 des statuts, la société est représentée à l'égard des tiers et en justice tant en demandant qu'en défendant, ainsi que dans les actes auxquels un fonctionnaire public ou un officier ministériel prête son concours, soit par un administrateur désigné à cette fin appelé administrateur-délégué, soit par deux administrateurs agissant conjointement qui n'auront, en aucun cas, à justifier d'une décision préalable du conseil d'administration.

3) Enfin, les actionnaires décident de nommer en qualité de mandataire spécial Mr. Bart Vanstaen, Mr. Ive Serneels et Mme Laura Schuurmans, avocats chez PwC Legal BV, chacun pouvant agir seul et avec possibilité de substitution, afin de préparer et signer les formulaires de publication I et II et de s'occuper de la dépôt et publication des décisions susmentionnées dans les annexes du Moniteur belge.

Pour extrait conforme

Mme Laura Schuurmans

Mandataire

Mentionner sur la dernière page du Volet B : **Au recto** : Nom et qualité du notaire instrumentant ou de la personne ou des personnes ayant pouvoir de représenter la personne morale à l'égard des tiers
Au verso : Nom et signature (pas applicable aux actes de type « Mention »).